

pas une seule mine qui ait été mise en valeur aux Etats-Unis, depuis la création de la *Security and Exchange Commission*. Voilà pourquoi on est venu ici.

*M. Jaques:*

D. Ils commencent à exploiter leurs propres mines d'or.—R. Ils n'ont pas commencé à en exploiter une seule depuis la création de la *Security and Exchange Commission*.

D. Leurs mines d'or sont modernes, n'est-ce pas?—R. Oh. Pour confirmer que nous sommes tout à fait sans préjugés à ce sujet, je dois dire que l'ancien gouverneur Statson du Minnesota a publié trois articles dans le *Saturday Evening Post* il y a environ un an, sur la *Security and Exchange Commission*. Le président Truman ainsi que plusieurs sénateurs ont aussi exprimé publiquement leur opinion sur les agissements de la *Security and Exchange Commission*; le sénateur Murray du Montana et plusieurs autres. Récemment, cédant à la pression exercée sur elle aux Etats-Unis, la *Security and Exchange Commission* décida d'exempter d'enregistrement toute entreprise exigeant des capitaux aventurés, jusqu'à concurrence de \$300,000, mais restreignant ce privilège aux compagnies américaines. Les Canadiens étaient exclus. Je veux bien faire ressortir ce point.

*M. Hackett:*

D. Vous dites les compagnies américaines. Supposons qu'une compagnie américaine possède une concession ou un terrain minier en Ontario. Qu'arriverait-il?—R. On me dit qu'il est possible de former une corporation au Delaware ou à Denver—je crois que c'est Denver; il se peut que ce soit au Nevada; on pourrait former une de ces corporations si l'on se rendait à ces endroits sans éclat et on pourrait l'enregistrer sans difficulté; mais il faut que les administrateurs soient américains, en majeure partie américains, et que quelqu'un assume la responsabilité aux Etats-Unis. Mais il y a une disposition stipulant que, pour le moment, la limite est de \$300,000. Je vous dis, messieurs, que des compagnies comme Henry Ford et General Motors, qui sont parmi les plus considérables compagnies du monde et qui sont au premier rang du continent nord-américain, n'auraient jamais pu commencer, n'auraient jamais pu arriver à rien, si la *Security and Exchange Commission* avait existé à leurs débuts. Je tiens en outre à vous dire ceci, que si la *Security and Exchange Commission* avait existé durant la dernière moitié du dix-neuvième siècle, les Etats-Unis n'en seraient pas où ils en sont aujourd'hui, car c'est de l'Angleterre, de la Hollande et de la France que leur venait l'argent.

*M. Boucher:*

D. Vous nous avez cité le fait que pas une mine n'a commencé à être exploitée, mais la *Security and Exchange Commission* vise d'autres compagnies. Pouvez-vous nous dire dans quelle mesure elle handicape les autres compagnies?—R. Je ne saurais le dire, mais je pourrais vous citer les conclusions des courtiers avec qui j'ai eu des entretiens aux Etats-Unis, et ils me disent qu'il est impossible de former une compagnie là-bas. Un de mes amis de Minneapolis m'a dit, il n'y a pas très longtemps, qu'il avait essayé de faire accepter une compagnie formée par deux vieux messieurs à leur aise. Ils avaient vécu à Minneapolis pendant plusieurs années, d'une honnêteté irréprochable, sans dettes, avaient plus d'un demi-million de dollars à la banque, et ils voulaient placer cet argent dans une autre compagnie afin de pouvoir liquider leur avoir personnel, et ils m'ont dit qu'il leur a fallu remplir 200 pages pour fournir tous les renseignements requis. Ils ont eu recours à des comptables de Washington et de Philadelphie et ils ont fait beaucoup de dépenses, et ils ont toujours leur propriété.

D. Vous nous avez dit qu'on n'avait pas organisé une seule compagnie minière depuis cinq ans. Etant donné que la *Security and Exchange Commission*